Fédération Française de Tennis de Table

COMITE DEPARTEMENTAL DE TENNIS DE TABLE DE SAONE ET LOIRE

7 Octobre 2010

DECISION COMMISSION SPORTIVE

Après consultation des membres de la CS et en application du règlement, veuillez trouver ci-dessous les décisions prises et leurs motifs.

D1B, UPCV 4, match perdu par pénalité 00/20 0pt plus mauvaise composition d'équipe 1ière fois, Degrange Claire ayant joué en pré-nationale féminine le 18/09 (1ier tour) était brûlée pour le 1ier tour départemental du 2/10/2010.

D4C, TTC MONTCEAU 3, match perdu par pénalité 00/18 0pt plus équipe incomplète 1ière fois. Blanchard Justine ayant joué en pré-nationale féminine le 18/09 (1ier tour) était brûlée pour le 1ier tour départemental du 2/10/2010.

D4B, NOLAY TT 2, match perdu par pénalité 00/18 0pt plus équipe incomplète 1ière fois et joueur Vallet non licencié (amende 16€) Tous ses matchs sont retirés.

Le Président,

J. Brulé